

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 08
Procuration : 00
Votants : 08

L'an Deux Mil Dix Neuf, le 28 Janvier
Le Conseil Municipal de la Commune de Calés
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marie CHAVAL, Maire

Date de convocation : 22/01/2019

PRESENTS – Mrs CHAVAL Jean-Marie, Pierre MONTHEIL, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, MELCHIORI Jean-Claude, Mmes Roseline GRAZZI, Brigitte ROUSSEAU, Brigitte FAURE,.

ABSENT EXCUSE: Mrs CATHUS Christophe, BAUNAT Sylvain, Mme Christelle MORAS

SECRETAIRE : Mme Roseline GRAZZI

DELIBERATION LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La présente délibération a pour objet de déterminer les tarifs et les conditions dans lesquelles doit être louée la salle polyvalente de la commune de CALES, réservée prioritairement aux activités organisées par le mouvement associatif local, les scolaires et les particuliers résidant dans la commune et hors commune à compter du 01/01/2019.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de voter les nouveaux tarifs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter les tarifs comme ci-dessous :

Pour les habitants de la commune le tarif est fixé à 51 € sans chauffage et à 61 € avec chauffage

- Pour les habitants hors commune le tarif est fixé à 102 € sans chauffage et à 112 : € avec chauffage
- Pour les associations de la commune ou affiliées à la commune la mise à disposition de la salle polyvalente est gratuite.

Une facture et un titre de recette seront établis pour les remplacements des matériels perdus ou endommagés et pour les heures supplémentaires de nettoyage nécessaire à la remise en état de la salle.

Projet d'achat de jardinières

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet d'achat pour le renouvellement des jardinières de l'école, de la mairie et du monument aux morts. Le choix se porterait sur des jardinières en résine.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette dépense.

Mur mitoyen entre la commune et un administré

Avant toute réfection du mur mitoyen entre la commune et un administré, le conseil municipal décide de demander l'intervention d'un géomètre afin de délimiter les parcelles.

Ultra trail

Comme tous les ans l'ultra trail passe sur la commune de Calès, cette année se sera le 11 mai 2019. L'Association recherche des volontaires pour l'encadrement, et demande de disposer des toilettes publiques, d'eau et d'électricité.

A cet effet une réunion, sera organisée après 18 heures le 25 ou le 26 février 2019.

Classe de découverte

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet de la classe de découverte prévue dans le Lot et Garonne à SAUMÉJAN du 2 au 5 mai 2019.

Courrier du Président du Conseil Départemental

Suite au courrier envoyé par le Président du Conseil Départemental concernant les travaux du contournement de Beynac engagés et réalisés à environ 50 % et suspendus, une pétition a été envoyée aux membres du conseil municipal pour signature afin de terminer l'achèvement du contournement de Beynac.

Adressage postale – plaques de rue

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a fait la demande de plusieurs devis pour la réalisation des plaques de rue et voies communales. Un seul à ce jour nous a été fourni pour un montant de 18 000 €. Lors de la prochaine réunion Monsieur le Maire présentera l'ensemble des devis.

Plaque mémorial

Deux administrés de la commune souhaiteraient faire réaliser une plaque à la mémoire de Gabrielle Marty dite « Gaby ». Une réunion sera faite avec les anciens élèves. Monsieur le Maire doit se renseigner afin de savoir s'il peut installer ladite plaque sur la façade de l'école.